

Communiqué de presse

Fribourg, le 9 juin 2021

Les visites sont désormais possibles dès le 1er jour d'hospitalisation

En raison de l'amélioration de la situation sanitaire, les visites s'assouplissent à l'hôpital fribourgeois (HFR) depuis le lundi 7 juin. Il sera ainsi possible pour les patients ne souffrant pas ou plus de Covid-19 de recevoir une visite par jour dès le 1^{er} jour d'hospitalisation – au lieu du 5^e.

Bonne nouvelle pour les patients de l'HFR ne souffrant pas ou plus de Covid-19: ils peuvent dès aujourd'hui accueillir un visiteur par jour dès le premier jour d'hospitalisation – au lieu du 5^e – selon les règles suivantes :

- Une seule personne est admise quotidiennement pour une durée maximale d'une heure.
- Les accompagnants ne sont pas autorisés à l'exception des personnes nécessitant une assistance.
- Les visites se font en chambre uniquement.
- L'horaire de visite à l'HFR est de 14h00 à 20h00.

Les mesures de protection restent les mêmes : port du masque chirurgical obligatoire, désinfection des mains avant d'entrer dans la chambre et respect des distances. Les visiteurs veillent à garder leurs effets personnels (vêtements, sac à main, etc.) sur leurs genoux ou par terre, toujours à bonne distance du lit du patient.

La visite de patients suspects ou souffrant de Covid-19 reste interdite, sauf cas particulier, notamment lorsque le pronostic vital de la personne est engagé.

Des modalités adaptées sont appliquées pour les visites dans certains services :

- **Pour les hospitalisations en gynécologie et en maternité** : un parent à la fois est autorisé selon les horaires de l'HFR.
- **Pour les consultations en ambulatoire en gynécologie et obstétrique** : les conjoints peuvent à nouveau accompagner leur partenaire aux consultations. Les doulas sont à nouveau autorisées en salle d'accouchement selon l'ancien protocole d'accompagnement.
- **En néonatalogie**: les mamans bénéficient d'un accès en tout temps (soins et allaitement). Aucun autre visiteur n'est autorisé, ni grands-parents ni fratrie.
- **En pédiatrie**: un parent à la fois est autorisé sans limitation de temps. Aucun autre visiteur n'est autorisé, ni grands-parents ni fratrie.
- **Pour les patients dans un état grave**: le médecin cadre responsable est le seul habilité à déterminer le type et le nombre de visiteurs.

Service de presse

Service de communication

T +41 26 306 01 20